



Guide pas à pas de complétion sur la plateforme Convergence pour la démarche - Référencement guidé

17/12/2024 | ANS – Direction Expertise, Innovation et International





## **Sommaire**

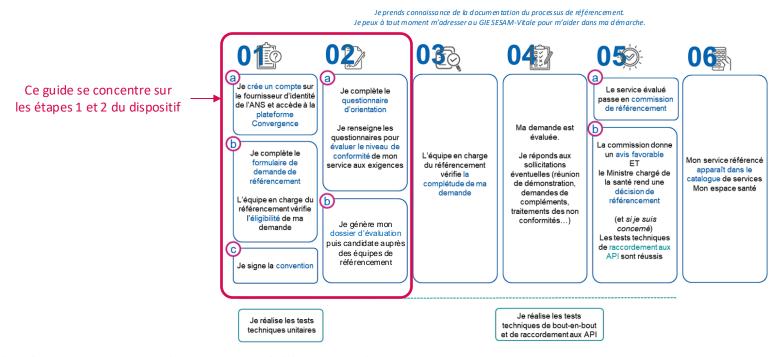
- 1. <u>Présentation du dispositif sur la plateforme Convergence page 3</u>
- 2. Parcours de référencement Mon espace santé pour une solution nominale page 7
- 3. Parcours pour les produits multi OS page 36
- 4. Parcours pour les produits en marque blanche page 38
  - 4.1. Produits d'éditeurs producteurs page 41
  - 4.2. <u>Produits d'éditeurs distributeurs page 48</u>
- 5. Eco-score page 56



Présentation du dispositif sur la plateforme Convergence

#### Un guide complémentaire de celui du GIE SESAM-Vitale

- ► Ce guide décrit les étapes à suivre sur la plateforme Convergence en vue de faire référencer votre solution au catalogue de services de Mon espace santé.
- ▶ Il est un complément du Guide du référencement à Mon espace santé qui est disponible à cette adresse : https://editeurs.monespacesante.fr/#referencer



#### Un parcours de complétion en quatre temps

▶ En vue de candidater officiellement au catalogue de services auprès du GIE SESAM-Vitale, vous devez suivre préalablement les quatre étapes suivantes sur la plateforme Convergence.

Ajoutez votre produit sur la plateforme et sélectionner le parcours Mon espace santé

Ajoutez votre produit sur la plateforme Convergence et sélectionnez la démarche « Référencement guidée » du parcours Mon espace santé. Si votre produit est déjà présent sur la plateforme Convergence, vous pouvez le rattacher à la démarche « Référencement guidé » du parcours Mon espace santé depuis la fiche produit.

Complétez la fiche administrative et signez la convention

Complétez ensuite la **fiche administrative** de demande de référencement.

Soumettez-la aux vérificateurs de Mon espace santé afin qu'ils évaluent votre demande.

Une fois votre demande validée, les équipes de référencement vous adressent une convention de référencement. Procédez à sa signature afin de poursuivre votre démarche.

Complétez les questionnaires et déposer les preuves demandées

Répondez au questionnaire d'orientation de la démarche. Les réponses renseignées déterminent les questionnaires et les critères applicables à votre produit.

Vous pouvez être amenés à compléter les questionnaires d'évaluation suivants :

- Interopérabilité
- Urbanisation
- Maturité Sécurité
- Ethique Mon espace santé
- RGPD Mon espace santé
- Sécurité Mon espace santé pour les échanges de données.

Candidatez au référencement sur le parcours Mon espace santé

Une fois que vous avez évalué la maturité et la conformité de votre produit en complétant tous les questionnaires d'évaluation applicables à votre produit, vous pouvez candidater au référencement au catalogue de services de Mon espace santé.

#### Liste des critères des questionnaires

La liste de l'ensemble des critères des questionnaires pour la démarche Référencement guidé du parcours de référencement Mon espace santé est accessible à l'adresse suivante : https://convergence.esante.gouv.fr/questionnaires-et-echellesindustriel/#mon-espace-sante

#### Exemple d'affichage:



A08.5.22 Partage et/ou échange de documents (producteur de documents CDA) - volet VSM - Synthèse médicale



Critère sans niveau minimum requis pour être référencé avant le libellé optionnel

- Niveau non applicable : Le produit ne crée ni ne modifie des documents relatifs aux usages du volet VSM - Synthèse médicale.
- Niveau 0 : Le produit crée ou modifie des documents non structurés (ex. PDF pur) pour les usages relatifs au volet VSM - Synthèse médicale.
- Niveau 1 : Le produit crée ou modifie des documents CDA à corps non structuré (CDA N1) pour les usages relatifs au volet VSM - Synthèse médicale.
- Niveau 2 : Le produit crée ou modifie des documents CDA à corps structuré (CDA N3) pour les usages relatifs au volet VSM - Synthèse médicale qui ne correspondent pas aux exigences du CI-SIS ou avec des modifications majeures (ajout d'éléments, nomenclatures propriétaires...).
- Niveau 3 : Le produit crée ou modifie des documents CDA à corps structurés (CDA N3) pour les usages relatifs au volet VSM - Synthèse médicale qui correspondent aux exigences du CI-

SIS et sont testés via les outils de test mis à disposition.

Critère pour lequel un niveau minimum doit être atteint pour prétendre au référencement

avant le libellé « obligatoire »



A08.5.23 Partage et/ou échange de documents (consommateur de documents CDA) structuration minimale

- ✓ Niveau non applicable: Le produit n'affiche pas et ne traite pas de documents de santé.
- Niveau 0 : Le produit ne dispose pas de capacités d'affichage de documents CDA.
- Niveau 1 : Le produit dispose de capacités d'affichage des corps non structurés des documents CDA, sans capacité de restitution de l'entête ni du corps des documents CDA à corps structuré.
- Niveau 2: Le produit dispose de capacités d'affichage des documents CDA (quel que soit le niveau de structuration de leur corps) sans interprétation de leur contenu. Le produit permet également l'enregistrement manuel par l'utilisateur.
- Niveau 3: Le produit dispose de capacités d'affichage des documents CDA (quel que soit le niveau de structuration de leur corps) avec interprétation de l'entête CDA pour traitement automatique ou semi-automatique (ex. enregistrement dans le dossier du patient).

Les niveaux Non applicable (NA), 2 et 3 sont acceptables pour ce critère



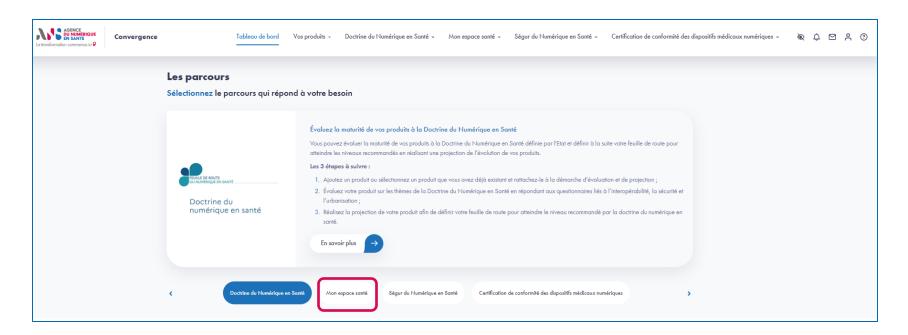
Parcours de référencement Mon espace santé

- ▶ Cette section vous présente les actions à réaliser préalablement sur la plateforme Convergence pour pouvoir ensuite candidater au catalogue de services de Mon espace santé auprès du GIE SESAM-Vitale.
- Les étapes à suivre sont les suivantes :
- 1 Choix du parcours Mon espace santé
- Choix de la démarche Référencement Mon espace santé guidé
- Ajout d'un produit ou rattachement d'un produit existant à la démarche sélectionnée (3.1 à 3.5)
- Complétion de la fiche administrative et suivi de la signature de la convention (4.1 à 4.4)
- 5 Complétion du questionnaire d'orientation (5.1 et 5.2)
- Complétion des questionnaires d'évaluation en lien avec la Doctrine « Urbanisation », « Interopérabilité », « Maturité Sécurité » (6.1 et 6.2)

- Affichage des résultats d'évaluation (7.1 et 7.2)
- Complétion du questionnaire de conformité « Ethique Mon espace santé » et dépôt des preuves (8.1 et 8.2)
- Complétion du questionnaire d'évaluation « RGPD Mon espace santé » (et du questionnaire « Sécurité Mon espace santé avec échange de données » selon les réponses renseignées dans le questionnaire d'orientation) (9.1 à 9.3)
- Création d'un dossier d'évaluation et candidature avec un dossier candidat auprès du GIE SESAM-Vitale (10.1 à 10.4)

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

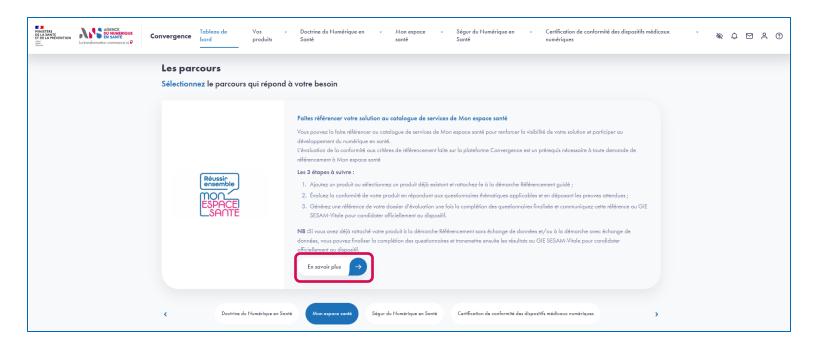
Page: Tableau de bord



- ▶ Une fois connecté, depuis le tableau de bord, vous pouvez consulter les informations sur les parcours à votre disposition.
- ▶ Cliquez sur le bouton « Mon espace santé » pour avoir plus d'informations sur le parcours Mon espace santé.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Tableau de bord

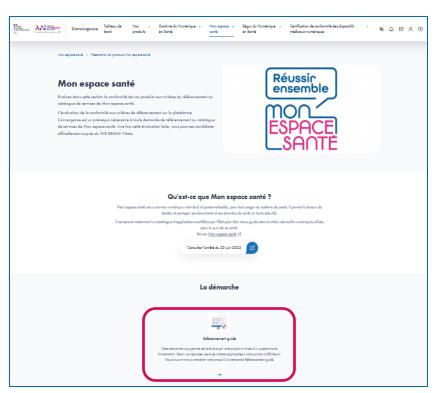


▶ Sélectionnez le parcours Mon espace santé en cliquant sur le bouton « En savoir plus » pour accéder à la présentation du parcours.

Etape 2

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

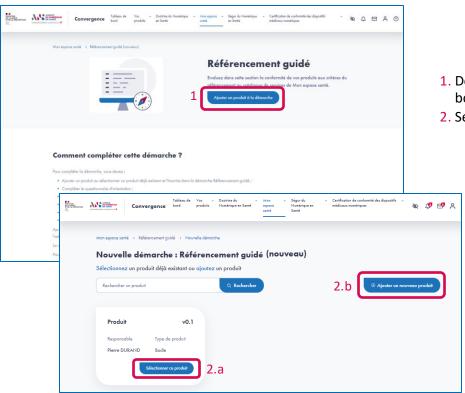
Page: Présentation du parcours Mon espace santé



▶ Depuis la page de présentation du parcours, vous pouvez sélectionner la démarche « Référencement guidé » en cliquant sur la flèche en bas de la page.

**Parcours** : Mon espace santé / **Démarche** : Référencement guidé

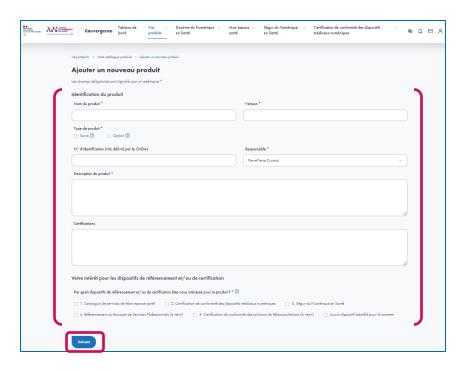
Page: Présentation de la démarche Référencement guidé



- 1. Depuis la page de présentation de la démarche, cliquez sur le bouton « Ajouter un produit à la démarche » ;
- 2. Sélectionnez ensuite :
  - a. un produit existant et passez directement à l'étape 3.5,
  - b. ou ajoutez un nouveau produit et poursuivez l'étape sur l'étape 3.2.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

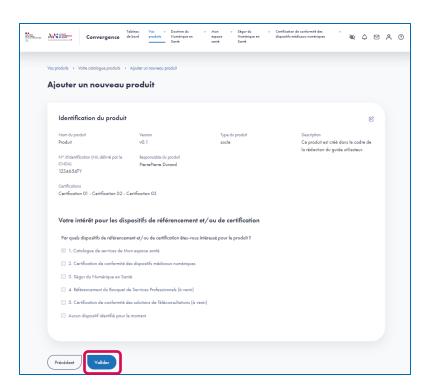
Page: Identification du produit



- ➤ Si vous choisissez d'ajouter un nouveau produit, vous devez renseigner les éléments d'identification de votre produit :
  - Nom du produit
  - Version
  - Type de produit
  - N° d'identification du logiciel (NIL délivré par le CNDA)
  - Responsable
  - Description
  - Certifications
- ▶ Vous devez également sélectionner les parcours dans lesquels vous avez l'intention d'inscrire votre produit. Votre réponse est enregistrée à titre indicatif. A la suite de la création de votre produit, vous pouvez le rattacher aux démarches applicables à votre produit.
- ▶ Les champs NIL et Certifications sont facultatifs, les autres champs sont obligatoires.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

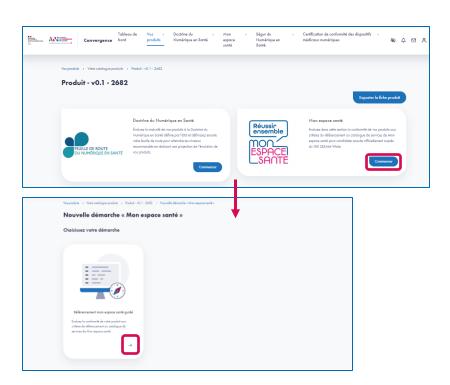
Page : Récapitulatif de la création du produit



► Après vérification des éléments saisis, cliquez sur le bouton « Valider » pour confirmer l'ajout de votre produit.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

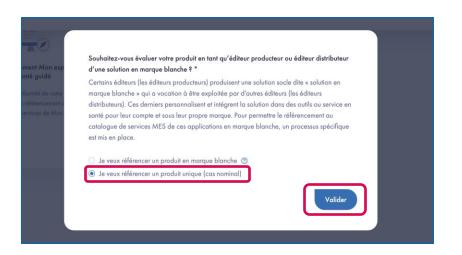
Page: Fiche du produit



- ▶ Une fois que le produit est ajouté à la plateforme Convergence, vous pouvez le rattacher au parcours Mon espace santé depuis la fiche produit en cliquant sur le bouton « Commencer ».
- ▶ Vous devez ensuite sélectionner la démarche « Référencement guidé » en cliquant sur la carte de présentation de la démarche.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement Mon espace santé guidé

Page : Fenêtre modale pour d'inscription du produit en marque blanche



- ▶ Lors du rattachement de votre produit à la démarche, une fenêtre modale vous permet de l'inscrire en marque blanche.
  Dans cette section, nous considérons le cas d'une solution nominale, c'est-à-dire hors marque blanche.
- Le cas des solutions en marque blanche est abordé dans la section « Parcours pour les produits en marque blanche ».
- Sélectionnez l'option « Je veux référencer un produit unique (cas nominal) » pour indiquer que votre produit est une solution nominale puis sur le bouton « Valider » pour finaliser le rattachement de votre produit à la démarche.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

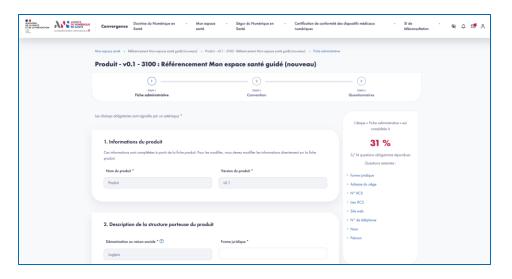
Page : Présentation de la fiche administrative



- Une fois votre produit ajouté et rattaché à la démarche « Référencement guidé », vous accédez à la fiche administrative.
- ▶ Pour démarrer la complétion de la fiche administrative, cliquez sur le bouton « Démarrer ».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Liste des questionnaires de la fiche administrative dans le cadre de la démarche Référencement guidé



- ► Les réponses renseignées dans cette fiche permettent de décrire l'entreprise porteuse du produit et d'obtenir les informations concernant la personne habilitée à engager juridiquement l'entreprise.
- ➤ Vous devez compléter ce formulaire pour candidater. Vous pouvez enregistrer un brouillon et apporter des modifications à votre saisie avant toute transmission aux vérificateurs.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

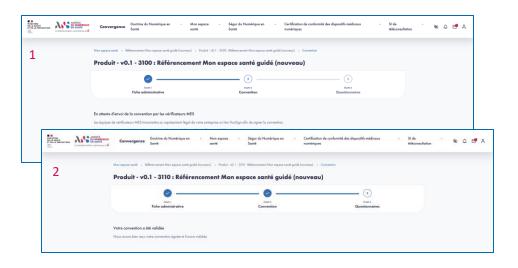
Page : Fenêtre modale pour transmettre la fiche administrative dans le cadre de la démarche Référencement guidé



- ▶ Une fois la fiche administrative complétée, vous devez la transmettre aux vérificateurs. Pour cela cliquez sur le bouton « Suivant » en pied de page, consultez le récapitulatif de votre saisie, puis confirmez la transmission de votre fiche en en appuyant sur « Transmettre la fiche administrative ».
- ▶ Une fois la fiche administrative transmise, vous ne pouvez plus éditer les réponses fournies, vous pouvez uniquement les consulter.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Fenêtre modale pour transmettre la fiche administrative dans le cadre de la démarche Référencement guidé

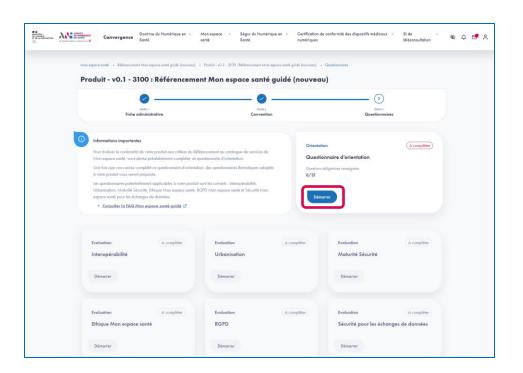


- ► Après transmission de votre fiche administrative, vous pouvez suivre l'avancement de votre conventionnement :
  - Votre démarche est d'abord au statut « En attente d'envoi de la convention par les vérificateurs ». Les vérificateurs vous transmettent alors un lien de signature « YouSign » pour vous permettre de signer électroniquement la convention de référencement.
  - Après envoi de la convention, votre démarche est au statut « Convention à signer ». Vous procédez à sa signature en ligne. Les vérificateurs Mon espace santé accusent réception et débloquent votre accès aux questionnaires de référencement.



Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

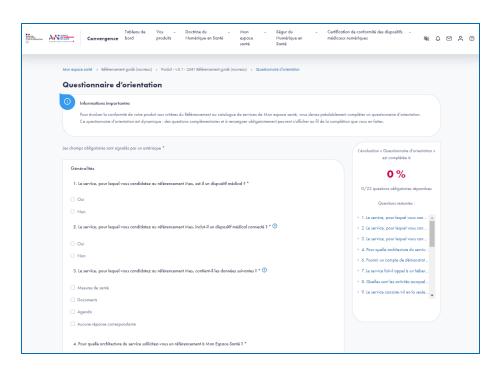
Page : Liste des questionnaires destinés au produit dans le cadre de la démarche Référencement guidé



- ► Une fois votre convention signée et validée par les vérificateurs, vous accédez à la page listant les questionnaires dont la complétion est requise dans le cadre de cette démarche :
  - Le questionnaire d'orientation dont les réponses déterminent les questionnaires d'évaluation qui sont applicables à votre produit ainsi que les critères applicables qui les composent;
  - Les questionnaires d'évaluation dont la saisie est rendue possible après la première validation du questionnaire d'orientation.
- ▶ Pour démarrer la complétion du questionnaire d'orientation, cliquez sur le bouton « Démarrer ».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

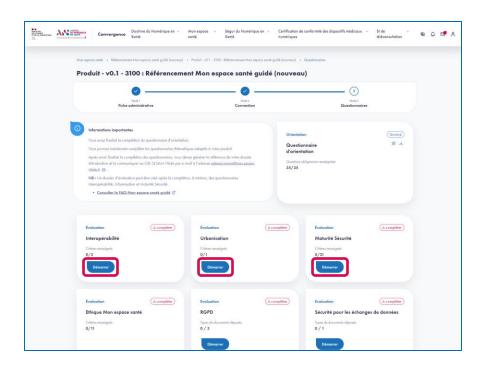
Page: Qualification d'orientation



- Le questionnaire d'orientation est composé de questions permettant de définir le périmètre fonctionnel du produit.
- ▶ Les réponses renseignées dans ce questionnaire permettent de vous proposer des critères appropriés à votre produit dans les questionnaires thématiques d'évaluation de la conformité de votre produit.
- ▶ Vous pouvez consulter et modifier les réponses fournies à tout moment. Cependant, veuillez noter que les modifications peuvent modifier la composition des autres questionnaires de la démarche et nécessiter de nouvelles réponses.

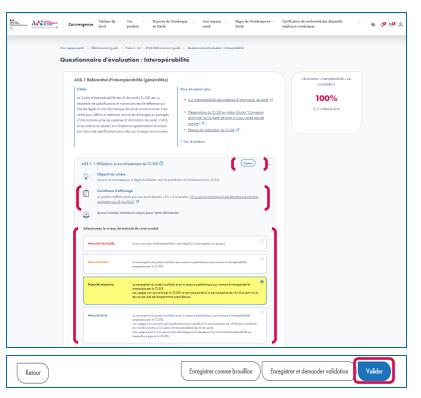
Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Liste des questionnaires destinés au produit dans le cadre de la démarche Référencement guidé



- ▶ A la suite de la complétion du questionnaire d'orientation, vous devez compléter, selon les réponses que vous avez apportées au questionnaire d'orientation, les questionnaires d'évaluation suivants :
  - Interopérabilité;
  - Urbanisation;
  - Maturité Sécurité.
- Pour compléter un questionnaire, vous devez cliquer sur le bouton « Démarrer ».
- ▶ Dans le cadre de ce guide, nous traiterons uniquement la complétion du questionnaire « Interopérabilité ». Les questionnaires « Urbanisation » et « Maturité Sécurité » se présentent de la même manière.

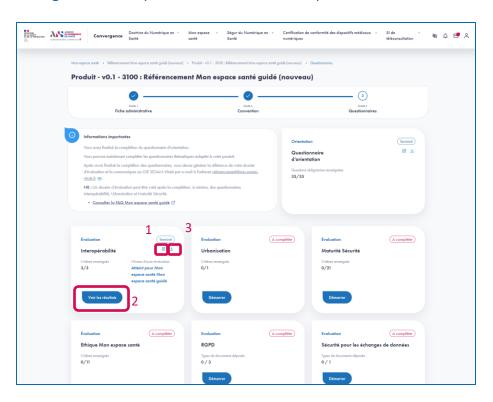
**Parcours** : Mon espace santé / **Démarche** : Référencement guidé **Page** : Evaluation du produit sur le questionnaire Interopérabilité



- ▶ Le questionnaire présente des sections qui regroupent différents critères.
- ▶ Pour chaque critère sont indiqués la nature du critère (Obligation ou Option) et le niveau minimum du critère requis pour les critères obligatoires.
- ▶ Pour chaque critère sont précisées les conditions d'affichage en lien avec les réponses que vous avez apportées dans le questionnaire d'orientation.
- ▶ Pour chaque critère, vous devez sélectionner le niveau de maturité de votre produit parmi les niveaux proposés.
- ▶ Pour chaque critère, vous pouvez ajouter un commentaire dans le champ de saisie dédié.
- Si vous souhaitez compléter le questionnaire en plusieurs temps, vous pouvez cliquer sur le bouton « Enregistrer comme brouillon ».
- ➤ Si vous souhaitez faire vérifier vos saisies par un membre de votre entreprise, vous pouvez cliquer sur le bouton « Enregistrer et demander validation ».
- Une fois que tous les critères sont complétés, vous pouvez valider la complétion du questionnaire en cliquant sur le bouton « Valider ».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Liste des questionnaires destinés au produit dans le cadre de la démarche Référencement guidé



- 1. Une fois le questionnaire « Interopérabilité » évalué, vous pouvez éditer vos réponses en cliquant sur l'icône « Editer ».
- 2. Vous pouvez accéder aux résultats de l'évaluation en cliquant sur le bouton « Voir les résultats ».
- 3. Vous pouvez également télécharger les résultats au format Excel de l'évaluation en cliquant sur l'icône « Télécharger ».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Résultat de l'évaluation du produit sur le questionnaire Interopérabilité

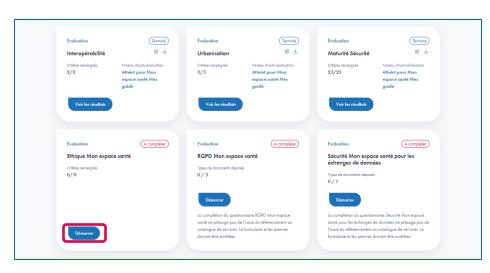


- ➤ Sur la page des résultats, vous visualisez sous la forme de graphe radial la dernière réponse validée et le dernier brouillon enregistré (s'il existe).
- ▶ Vous pouvez aussi consulter les recommandations proposées par la plateforme Convergence.
- ▶ Vous pouvez accéder à l'historique des réponses validées.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Liste des questionnaires destinés au produit dans le cadre de la démarche Référencement guidé

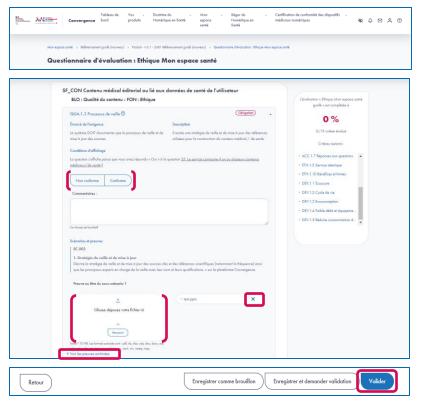




► Nous vous proposons ensuite de compléter le questionnaire d'évaluation « Ethique Mon espace santé ». Pour cela, vous devez cliquer sur le bouton « Démarrer » du questionnaire « Ethique Mon espace santé ».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Evaluation du produit sur le questionnaire Ethique Mon espace santé



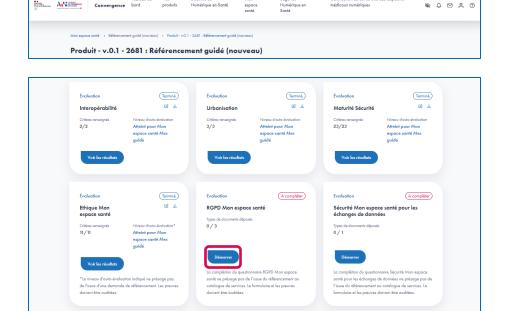
- ▶ Le questionnaire présente des sections qui regroupent différents critères. Pour chaque critère, vous devez indiquer si votre solution est conforme ou non conforme et vous pouvez ajouter un commentaire dans le champ de saisie dédié.
- ► Au niveau de chaque critère, sont indiqués la nature du critère (Obligation ou Option) et les conditions d'affichage.
- Les preuves déposées sont affichées en colonne à droite de la zone de dépôt.
- ➤ Vous pouvez archiver des preuves en cliquant sur la croix qui est à droite du nom du fichier. Elles peuvent alors être consultées dans la rubrique « Voir les preuves archivées ».
- ▶ Afin de valider le questionnaire, vous devez :
  - Apporter une réponse à tous les critères du questionnaire,
  - Pour tous les critères répondus « Conforme », charger au moins une preuve par type de preuve attendu.
- Une fois que tous les critères sont complétés, vous pouvez valider la complétion du questionnaire en cliquant sur le bouton « Valider ».

Ségur du

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Liste des questionnaires destinés au produit dans le cadre de la démarche Référencement guidé

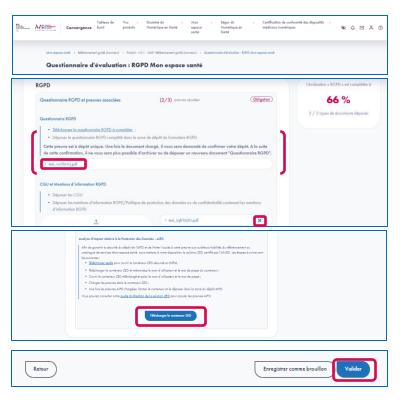
Certification de conformité des dispositifs



Nous vous proposons ensuite de compléter le questionnaire d'évaluation « RGPD Mon espace santé ». Pour cela, vous devez cliquer sur le bouton « Démarrer » du questionnaire « RGPD Mon espace santé ».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

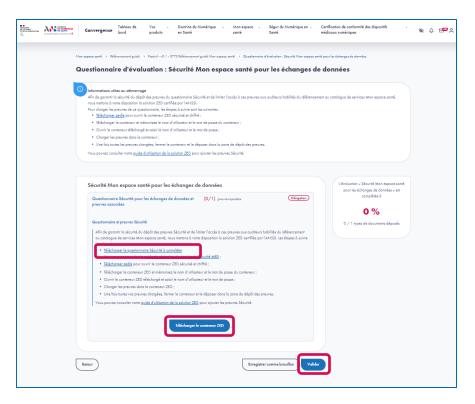
Page : Evaluation du produit sur le questionnaire RGPD Mon espace santé



- ▶ Le questionnaire se compose de 3 zones de dépôt de preuve :
  - Le questionnaire RGPD à télécharger, à compléter et à redéposer.
  - Les CGU et Mentions d'information RGPD.
  - Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD).
- ▶ Pour garantir la sécurité de l'échange de la preuve AIPD, un système d'échange chiffré et sécurisé qui s'appuie sur la solution ZED! est mis à votre disposition. Pour utiliser ZED! :
  - Suivez les instructions d'utilisation indiquées sur la page du questionnaire pour télécharger le conteneur, y ajouter les preuves puis le déposer sur l'espace de dépôt de la preuve AIPD;
  - Vous pouvez vous référer au guide d'utilisation du dépôt de preuves avec
     ZED disponible également sur la plateforme.
- Afin de valider le questionnaire, vous devez apporter une ou plusieurs preuves à chaque section.
- Une fois que toutes les preuves sont déposées, vous pouvez valider la complétion du questionnaire en cliquant sur le bouton « Valider ».
- ► A noter :
  - Le questionnaire RGPD est une preuve à dépôt unique : une fois le document chargé, il vous sera demandé de confirmer votre dépôt. Après validation, vous ne pourrez ni archiver le document déposé ni en déposer un nouveau.
  - Les autres preuves peuvent être archivées en cliquant sur la croix qui est à droite du nom du fichier. Vous pouvez consulter les preuves archivées en suivant le lien « Voir les preuves archivées».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Evaluation du produit sur le questionnaire Sécurité Mon espace santé pour les échanges de données

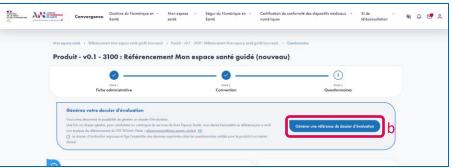


- ➤ Si votre produit échange des données avec Mon espace santé alors la complétion du questionnaire « Sécurité Mon espace santé pour les échanges de données » est requise.
- ▶ Pour compléter ce questionnaire d'évaluation, vous devez télécharger et remplir le questionnaire Sécurité mis à votre disposition sur la page.
- ▶ Pour garantir la sécurité des preuves à déposer, un système d'échange chiffré et sécurisé qui s'appuie sur la solution ZED! est mis à votre disposition. Pour utiliser ZED! :
  - Suivez les instructions d'utilisation indiquées sur la page du questionnaire pour télécharger le conteneur, y ajouter les preuves puis le déposer sur l'espace de dépôt de la preuve;
  - Vous pouvez vous référer au guide d'utilisation du dépôt de preuves avec ZED disponible sur la plateforme.
- Une fois le conteneur chargé, vous pouvez valider la complétion du questionnaire en cliquant sur le bouton « Valider ».

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Liste des questionnaires destinés au produit

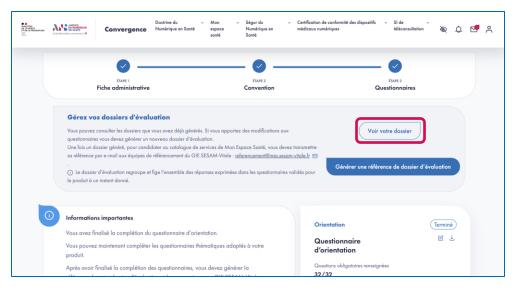




- ▶ Après avoir complété les questionnaires de la démarche applicables à votre produit, une fenêtre modale s'affiche pour vous informer de la finalisation de la complétion des questionnaires et vous invite à créer un dossier d'évaluation en cliquant sur le bouton « Générer une référence de dossier d'évaluation » (a).
- ➤ Si vous fermez cette fenêtre modale sans avoir créé votre dossier, vous avez également la possibilité de le générer depuis la page listant les questionnaires de la démarche en cliquant sur le bouton « Générer une référence de dossier d'évaluation » (b).
- ► Le dossier d'évaluation regroupe et fige l'ensemble des réponses exprimées dans les questionnaires validés pour le produit à un instant donné.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

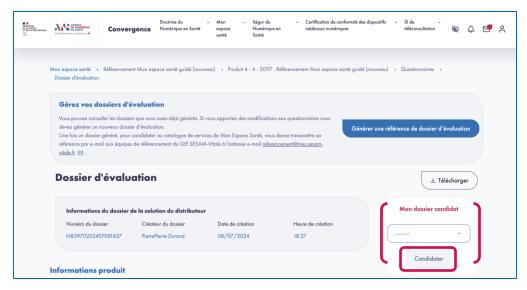
Page : Liste des questionnaires destinés au produit



- ▶ Une fois votre dossier créé, vous avez la possibilité de consulter son contenu en cliquant sur le bouton « Voir votre dossier ». Vous visualisez alors l'ensemble des réponses que vous avez apportées. Vous pouvez aussi indiquer aux équipes de référencement de Mon espace santé le dossier avec lequel vous souhaitez candidater.
- ➤ Vous avez la possibilité de générer un dossier d'évaluation dès la complétion des 3 questionnaires « Interopérabilité », « Urbanisation » et « Maturité Sécurité »
- ▶ A noter : la complétion de l'ensemble des questionnaires et la génération d'une référence d'un dossier d'évaluation qui contient l'ensemble des réponses aux questionnaires applicables sont nécessaires pour finaliser votre candidature.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

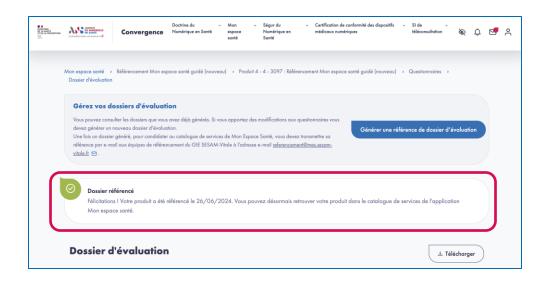
Page: Dossier d'évaluation



- ▶ Depuis un dossier d'évaluation créé, vous pouvez consulter les informations du dossier créé (référence de dossier, créateur du dossier, date et heure de création), les informations d'identification de votre produit ainsi que vos réponses apportées aux questionnaires validés.
- ▶ Pour candidater au catalogue de services de Mon espace santé, vous devez sélectionner la référence du dossier avec lequel vous souhaitez candidater depuis la rubrique « Mon dossier candidat » et cliquer sur le bouton « Candidater ».
- ▶ A noter : vous ne pouvez candidater qu'avec un seul dossier à la fois. Par conséquent, si vous souhaitez candidater avec un nouveau dossier, vous devez annuler le dossier candidat précédemment sélectionné et candidater avec le nouveau.

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Dossier d'évaluation



▶ Une fois l'analyse de votre dossier terminée et la décision de référencement prononcée, vous pouvez revenir sur la plateforme Convergence et constater que votre dossier a permis de conduire au référencement de votre produit dans le catalogue de services de Mon espace santé.



Parcours pour les produits multi-OS

#### Parcours pour les produits multi-OS

- ▶ Pour les **produits multi-OS**, veuillez renseigner la question dédiée du questionnaire d'orientation en indiquant tous les OS pour lesquels vous candidatez.
- ▶ Par défaut, toutes vos réponses et preuves sont les mêmes pour tous les OS déclarés. Dans le cas contraire, merci de prendre contact avec le GIE-SV à l'adresse referencement@mes.sesam-vitale.fr.





Parcours pour les produits en marque blanche

#### **Définitions**

- ▶ Marque Blanche : Solution, service ou outil conçu et développé par un éditeur producteur, qu'un ou plusieurs autres éditeurs (éditeurs distributeurs) ont vocation à reprendre et exploiter pour leur propre compte.
- ▶ Editeur producteur : Editeur ayant conçu et développé une solution, service ou outil qui a vocation à être repris par un autre éditeur pour son propre compte et exploité sous sa propre marque.
- ▶ Editeur distributeur : Editeur ayant repris et exploité pour son propre compte, une solution, service ou outil conçu et développé par l'éditeur producteur. Un éditeur distributeur peut être une entreprise de type établissement de santé.

#### Parcours particulier Mon espace santé pour un produit en marque blanche

- ▶ Cette section vous présente les actions à réaliser si vous voulez faire référencer un produit en marque blanche dans le catalogue de services de Mon espace santé.
- ▶ Pour les éditeurs producteurs, ayant conçu et développé une solution qui a vocation à être reprise et exploitée par un autre éditeur, cela permet de garantir la cohérence entre les candidatures des solutions dérivées du produit original.
- ▶ Pour les éditeurs distributeurs ayant repris et exploité pour son propre compte une solution d'un éditeur producteur, cette option permet d'accélérer les candidatures en capitalisant sur les réponses déjà fournies par l'éditeur producteur.



# Etapes à réaliser pour les éditeurs producteurs

- Inscription du produit de l'éditeur producteur dans la démarche « Référencement guidé »
- Saisie de la fiche administrative, suivi du conventionnement et complétion des questionnaires de la démarche
- Accepter les demandes de rattachement des solutions des éditeurs distributeurs après le pré-référencement de la solution de l'éditeur producteur



## Etapes à réaliser pour les éditeurs distributeurs

- Inscription de la solution de l'éditeur distributeur dans la démarche de « Référencement guidé »
- Demander le rattachement à la solution préréférencée de l'éditeur producteur
- Saisie de la fiche administrative, suivi du conventionnement, complétion des questionnaires de la démarche en héritant des réponses de l'éditeur producteur



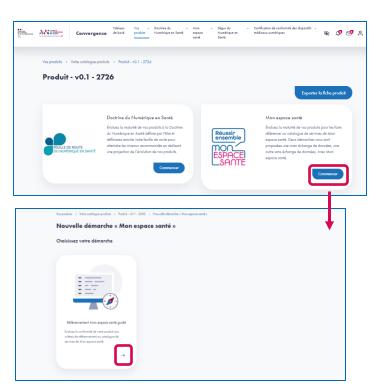
# Parcours pour les produits en marque blanche

**Etapes pour les éditeurs producteurs** 

Etape 1.1

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Produit ajouté

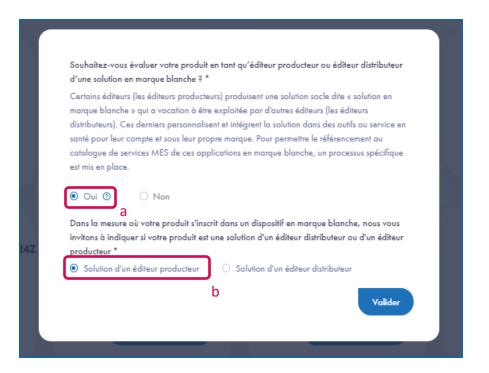


Depuis l'onglet Votre catalogue de produits, vous pouvez rattacher un produit au parcours Mon espace santé puis à la démarche « Référencement guidé » en cliquant sur le bouton « Commencer ».

Etape 1.2

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Fenêtre modale d'identification des solutions en marque blanche

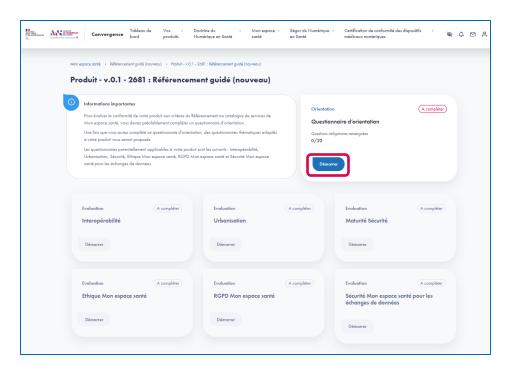


- ► Lors du rattachement de votre produit à la démarche, une fenêtre modale vous permet de l'identifier en tant que solution en marque blanche.
- ▶ Pour évaluer votre produit en tant qu'éditeur producteur d'une solution en marque blanche, sélectionnez « Oui » (a).
- ► Cette réponse entraîne l'apparition d'une question subjacente. Sélectionnez alors l'option « Solution d'un éditeur producteur » (b) puis cliquez sur le bouton « Valider ».

Etape 2.1

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Liste des questionnaires destinés au produit dans le cadre de la démarche Référencement guidé

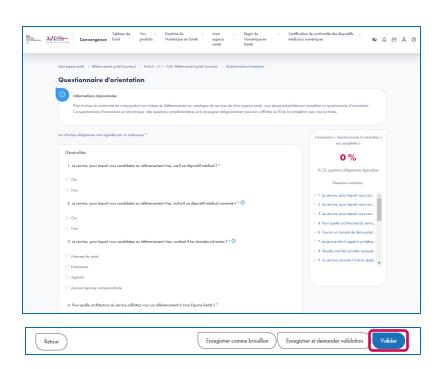


- ► Une fois votre produit ajouté et rattaché à la démarche « Référencement guidé » ainsi que les étapes « Fiche administrative » et « Convention » terminées, vous accédez à la page listant les questionnaires dont la complétion est requise dans le cadre de cette démarche.
- ▶ Pour vous proposer des questionnaires et des critères appropriés à votre produit, vous devez compléter le questionnaire d'orientation. Vous pourrez ensuite compléter les questionnaires d'évaluation sur la base de l'orientation réalisée.
- ► Pour démarrer la complétion du questionnaire d'orientation, cliquez sur le bouton « Démarrer ».
- Le type de questionnaire et leur contenu sont présentées dans la section « Parcours de référencement Mon espace santé » de ce guide (page 7).

Etape 2.2

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Questionnaire d'orientation

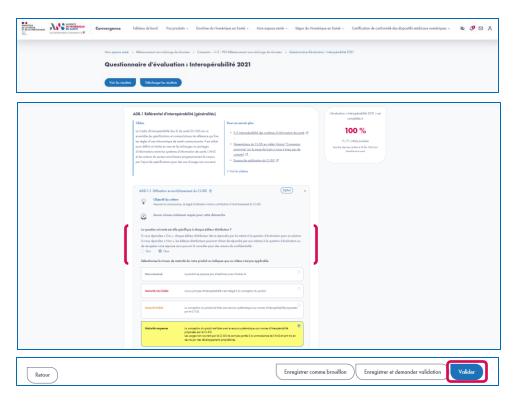


- ▶ Dans un premier temps, vous devez compléter le questionnaire d'orientation présenté pages 21 et 22.
- ▶ Les réponses que vous apportez à ce questionnaire sont propre à la solution évaluée : les réponses d'une solution d'éditeur producteur ne peuvent pas être partagées avec les solutions d'éditeurs distributeurs qui lui sont rattachées.

Etape 2.3

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Evaluation du produit sur le thème Interopérabilité

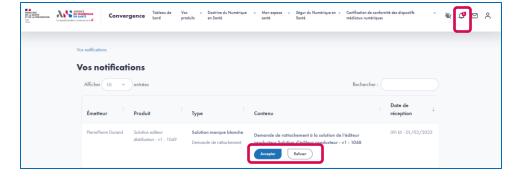


- ▶ Le contenu de ce questionnaire est présenté dans l'étape 4.2 de la section « Parcours de référencement Mon espace santé » de ce guide (page 7).
- ▶ Pour les solutions d'éditeurs producteurs, vous pouvez préciser pour chaque critère si la réponse est spécifique à chaque solution des éditeurs distributeurs.
- ► Si vous répondez « Oui » à la question de spécificité : l'éditeur distributeur devra répondre par lui-même au critère.
- Si vous répondez « Non » à la question de spécificité : l'éditeur distributeur aura le choix entre répondre par lui-même ou récupérer votre réponse et vos preuves.
- A noter : si vos preuves peuvent être récupérées par l'éditeur distributeur, il ne peut les consulter. Elles restent confidentielles.

Etape 3

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Vos notifications



- ➤ Afin de permettre aux éditeurs distributeurs de faire référencer leurs solutions dans le catalogue de services de Mon espace santé, votre dossier d'évaluation doit d'abord être **pré-référencé** par un vérificateur Mon espace santé. Par cette action les vérificateurs indiquent que votre solution :
  - Ne figure pas au catalogue de services de Mon espace santé
  - Est une solution à laquelle des solutions d'éditeurs distributeurs peuvent se rattacher pour candidater au référencement.
- À la suite du pré-référencement de votre dossier d'évaluation, les éditeurs distributeurs pourront ajouter leurs produits en marque blanche sur la plateforme.
- Pour chaque nouveau produit d'un éditeur distributeur, vous recevrez une demande de rattachement sous forme de notification. Vous pouvez choisir de l'accepter ou de la refuser.



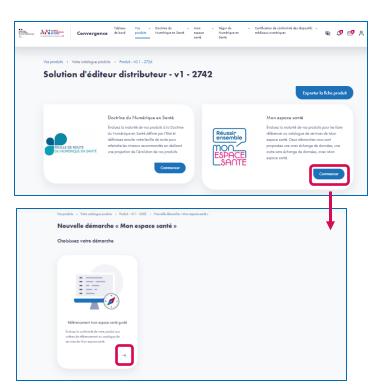
# Parcours pour les produits en marque blanche

**Etapes pour les éditeurs distributeurs** 

Etape 1.1

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Produit ajouté

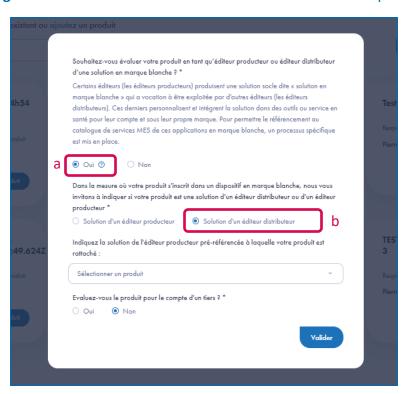


▶ Depuis l'onglet Votre catalogue de produits, vous pouvez rattacher un produit au parcours Mon espace santé puis à la démarche de référencement de votre choix en cliquant sur le bouton « Commencer ».

Etape 1.2

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page: Fenêtre modale d'identification des solutions en marque blanche

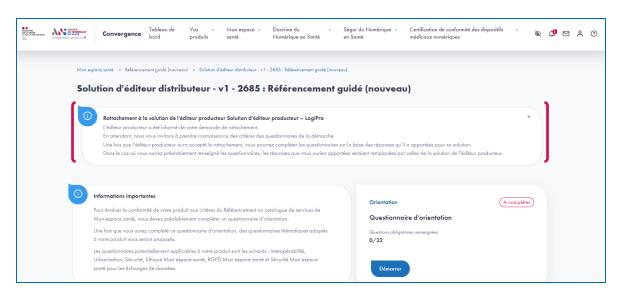


- ► Lors du rattachement de votre produit à la démarche, une fenêtre modale vous permet de l'identifier en tant que solution en marque blanche.
- ▶ Pour évaluer votre produit en tant qu'éditeur distributeur d'une solution en marque blanche, sélectionnez « Oui » (a).
- ▶ Cette réponse entraîne l'apparition d'une question subjacente. Sélectionnez alors l'option « Solution d'un éditeur distributeur » (b) et indiquez parmi les solutions pré-référencées, la solution de l'éditeur producteur à laquelle vous souhaitez rattacher votre solution.
- Vous avez également la possibilité de compléter la démarche pour le compte d'un tiers.
- ► Lorsque tous les champs sont renseignés, cliquez sur le bouton « Valider » pour finaliser le rattachement de votre solution à la démarche « Référencement guidé ».

Etape 2.1

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

Page : Liste des questionnaires destinés au produit dans le cadre de la démarche Référencement guidé

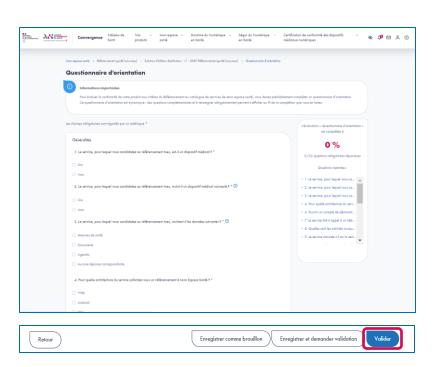


- ▶ Une fois votre produit ajouté et rattaché à la démarche, vous accédez à la page listant les questionnaires dont la complétion est requise dans la cadre de cette démarche.
- ► Le type de questionnaire et leur contenu sont présentées dans la section « Parcours de référencement Mon espace santé » de ce guide (page 7).
- L'éditeur producteur de votre solution reçoit alors une notification et doit valider le rattachement à son produit

Etape 2.2

Parcours : Mon espace santé / Démarche : Référencement guidé

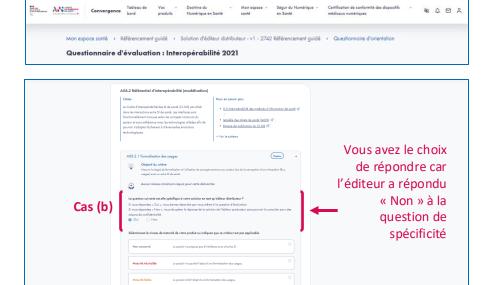
Page: Questionnaire d'orientation



- ▶ Dans un premier temps, vous devez compléter le questionnaire d'orientation présenté pages 21 et 22.
- ▶ Les réponses que vous apportez à ce questionnaire sont propre à la solution évaluée : les réponses d'une solution d'éditeur producteur ne peuvent pas être partagées avec les solutions d'éditeurs distributeurs qui lui sont rattachées.

Etape 2.3

**Parcours** : Mon espace santé / **Démarche** : Référencement guidé **Page** : Evaluation du produit sur le questionnaire Interopérabilité



- Pour les questionnaires « Interopérabilité », « Urbanisation », « Maturité Sécurité » et « Ethique Mon espace santé », il est possible de récupérer les réponses de l'éditeur producteur.
- ▶ Le contenu de ces questionnaires est présenté dans la section « Parcours de référencement Mon espace santé » de ce guide (page 7).
- Depuis un questionnaire et après la validation du rattachement par l'éditeur producteur :
  - a. si l'éditeur producteur a répondu « Oui » à la question de spécificité pour un critère, alors vous devez répondre par vous-même au critère;
  - b. si l'éditeur producteur a répondu « Non » à la question de spécificité pour un critère, alors vous avez le choix de répondre par vous-même ou de récupérer la réponse de l'éditeur producteur (qui restera confidentielle).
- ▶ Un ensemble de critères potentiellement différents pour les produits marque blanche a été pré-identifié. Cette liste est disponible sur la page suivante.

Ensemble des critères potentiellement différents en marque blanche (1/2)

Questio nnaire	ID	Critères
Convergence (Questionnaire Interopérabilité produits)	/	
Convergence (Questionnaire Urbanisation produits)	/	
Convergence (Questionnaire Sécurité produits)	04.03 09.02	Niveau de garantie de l'identification électronique des patients ou usagers Plan de continuité d'activité
produits)	09.04	Réalisation des sauvegardes

#### Ensemble des critères potentiellement différents en marque blanche (2/2)

Questionnaire	ID	Critères
	QUA.1.5	Interprétation par professionnels de santé
	ACC.1.1	Inclusion de tous les publics
	ACC.1.5	Guichet
	ACC.1.6	Alerte sur décision critique
	ACC.1.7	Réponses aux questions
	ETH.1.1	Finalités
Convergence (Ethique)	ETH.1.4	Valorisation
	ETH.1.7	Destinataires/Sous-traitants
	ETH.1.8	Limitation des droits RGPD
	DEV.1.1	Ecoscore
	DEV.1.2	Cycle de vie
	DEV.1.4	Faible débit et équipements anciens
	DEV.1.5	Réduire consommation datacenters



## **Eco-score**

#### Accès à l'outil de calcul de l'éco-score

▶ Le service Eco-score permet de calculer l'empreinte environnementale de votre application sur la base d'un parcours illustratif des usages qui pourraient en être faits. Pour utiliser le service et calculer l'éco-score, il est préférable d'avoir un profil technique (être à l'aise avec le développement d'applications ou l'automatisation de tests).

▶ Le service est disponible sous le lien suivant : https://ecoscore.esante.gouv.fr/. Vous pouvez utiliser votre compte Convergence

pour y accéder.







## esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante\_gouv.fr



linkedin.com/company/asip-sante